



**PRÉFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 9 mai 2023

**New Deal Mobile :
depuis 5 ans, plus de 380 sites 4G mis en service
dans les Alpes-de-Haute-Provence, pour garantir l'accès de tous au
numérique mobile à très haut débit**

Le 5 mai 2023, Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, a inauguré à La Palud-sur-Verdon et Peyroules, deux nouveaux pylônes 4G multi-opérateurs d'accès à l'Internet mobile, en présence de Michel COMBOT, directeur général de la Fédération Française des Télécoms (FFT), Christian GIRARD, député des Alpes-de-Haute-Provence, Jean-Yves ROUX, sénateur des Alpes-de-Haute-Provence, Jean-Charles BORGHINI, conseiller régional Sud, Marc BONDIL et Laurie SARDELLA conseillers départementaux des Alpes-de-Haute-Provence, ainsi que des maires de la Palud-sur-Verdon et de Peyroules.



98,5 % des habitants ont accès à la téléphonie mobile en 4G, contre 30 % en 2018

Depuis la signature en 2018 d'un accord entre l'État et les 4 opérateurs de téléphonie mobile, le « New Deal Mobile », les Alpes-de-Haute-Provence ont bénéficié de la mise en service de 354 sites de téléphonie en 4G.

En complément, 63 nouveaux pylônes ont été ou seront construits au titre du dispositif de « couverture ciblée », pour couvrir les zones blanches. 34 sont déjà en service.

**Service de la communication interministérielle
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex

A ce jour, 98,5 % de bas-alpins ont accès à la téléphonie mobile en 4G. Ils étaient 30 % en 2018. 75 % de la superficie du département est désormais couverte en 4G par au moins un opérateur.

Ce déploiement est une réponse massive et concrète à la fracture numérique. Plus que jamais indispensable au quotidien des bas-alpins, le numérique porte en lui de multiples opportunités : emploi, création d'entreprises, projets collectifs, accès à la santé...

Marc CHAPPUIS, préfet des Alpes-de-Haute-Provence, salue ce déploiement dynamique de la couverture mobile sur le territoire : « la généralisation de la 4G est une véritable révolution silencieuse qui s'est opérée en seulement 5 ans. Les Alpes-de-Haute-Provence sont parmi les départements qui ont le plus bénéficié de l'accord conclu entre l'Etat et les opérateurs de téléphonie mobile en 2018. Grâce à cela, l'accès à Internet dans notre département rural est aujourd'hui équivalent et même supérieur à celui de territoires beaucoup plus denses ».



Qu'est-ce que le New Deal Mobile ?

En janvier 2018, l'Etat, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (Arcep) et les opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Telecom, Free, Orange et SFR) sont parvenus à un accord historique, visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français. En faisant le choix de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire plutôt qu'un critère financier pour l'attribution des fréquences, l'Etat a ainsi orienté l'effort d'investissement des opérateurs vers la couverture intégrale du territoire en 4G. Déployé jusqu'en 2027, ce New deal mobile représente pour l'Etat un investissement de plusieurs milliards d'euros.

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'Etat

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex

Qu'est-ce que la « couverture ciblée » ?

Le dispositif « couverture ciblée » vise à apporter une couverture mobile de qualité dans des zones très localisées, non ou mal couvertes, identifiées par l'État et les collectivités selon deux critères prioritaires : une couverture mauvaise ou insuffisante pour les 4 opérateurs et une répartition équilibrée des sites sur le territoire. Une fois une zone retenue et publiée au sein d'un arrêté ministériel, les opérateurs ont 24 mois maximum pour apporter la couverture mobile attendue (voix, SMS et accès Internet 4G).

Pour aller plus loin : Pour suivre en détail tous les avancements du New Deal Mobile, l'ARCEP publie un tableau d'avancement du New Deal mis à jour trimestriellement : <https://www.arcep.fr/cartes-etdonnees/new-deal-mobile.html#Home>

Service de la communication interministérielle et de la représentation de l'État

Tél : 04 92 36 72 10

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture

8 Rue du Docteur ROMIEU

04016 Digne-les-Bains Cedex